
Adresse de la société populaire et régénérée de la commune de Salins à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et régénérée de la commune de Salins à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 458;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0458_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

e'

Liberté, Égalité.

[*La société populaire des sans-culottes du Transloy à la Convention nationale, le 3 brumaire an III*] (68)

Citoyens Représentans

Nous avons reçu avec le plus grand plaisir du monde, l'adresse au peuple françois, elle a été lue dans le sein de notre séance avec des applaudissemens; nous jurons de nous y conformer et de n'avoir pour point de ralliement que la Convention nationale et de soutenir la République jusqu'à la mort.

Salut et fraternité.

Modeste POUILLANDE, *président*
et 15 autres signatures.

f'

[*La société populaire du Cateau à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (69)

Égalité, Liberté, fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans

La lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple français, a produit parmi nous un effet que nous chercherions en vain à peindre.

Oubli de toutes les haines particulières, oubli de tous les maux que nous a causés la présence des esclaves, doux épanchement de l'âme, un baiser fraternel et des larmes de joie, en ont été l'heureux résultat.

Le faible a retrouvé ses forces, l'homme trompé a abjuré ses erreurs, le patriote a doublé d'énergie et tous pénétrés des principes qu'elle renferme, avons juré haine aux tyrans, guerre aux ambitieux, aux conspirateurs et un attachement inviolable à la représentation nationale, centre unique de la souveraineté du peuple français.

Salut et fraternité.

Suivent 41 signatures.

g'

[*La société populaire et régénérée de la commune de Salins à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (70)

Citoyens Représentans

Notre ardent amour de la liberté manifesté des le principe de la Révolution, nos efforts, nos sacrifices en tous genres pour la soutenir, nos vives inquiétudes lors des trahisons inouïes d'une cour corruptrice et corrompue et de tous ses vils agens; notre haine bien marquée pour les tyrans et la tyrannie, l'empressement de plusieurs d'entre nous déjà revenus couverts d'honorables blessures, de nos fils, de nos frères, de nos parens, de nos amis, de voler aux frontières, notre fermeté quoique on en dise, dans certaines circonstances marquantes; notre surveillance constante pour l'exécution des lois; notre amour du bien, notre éloignement de tout ce qui tient à l'esprit de parti, notre désir enfin de jouir des fruits de vos veilles, de vos travaux et de ceux de nos frères d'armes, doivent assez vous faire pressentir l'impression qu'a fait dans notre société la lecture de votre adresse aux françois du 18 de ce mois; elle y a été couverte d'applaudissemens, des cris mille et mille fois répétés, vive la Convention nationale et de l'arrêté unanime de réitérer cette lecture pendant trois séances consécutives; ce n'est pas tout, nous avons encor dans un saint enthousiasme renouvelé le serment de maintenir de tout notre pouvoir la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République, la sûreté des personnes et des propriétés, le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, de ne reconnaître jusqu'alors d'autre centre du gouvernement que la Convention nationale et ensuite que la Représentation nationale directe; de livrer une guerre à mort au fanatisme et aux meneurs fanatiques, de dénoncer les fourbes, les fripons, les traîtres, les hypocrites, les intriguans, les monarchistes, les perturbateurs de l'ordre public, les aristocrates, tous les ennemis de la révolution et de mourir s'il le faut pour son triomphe.

Nous ne savons pas phraser, mais nous saurons tenir nos engagemens; vous n'en douterez pas quand vous saurez, que régénérées par les soins de votre collègue Besson, nous sommes moins réunis par un choix mutuel, que par le vœu du peuple qu'il a consulté ce qui nous flattera toujours infiniment, c'est que le représentant Besson malgré sa sévérité n'a pu entrevoir sur sept cent vingt sociétaires que quatre suspects à rayer, qu'un équivoque a suspendre, que deux ou trois inculpés a ajourner, pourquoi cela? c'est que d'après la chute du dernier tyran, nous avions senti qu'il était tems de substituer la justice à la terreur; que pour ce, nous avions vomi de notre sein tout ce qui l'avait souillé, les prêtres; puissions nous être imités; puissent-ils être réduits partout à la nullité et la République est sauvée.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

CHAPPARD, *président*, PARNET, SERVANT,
LAVE, *secrétaires*.

(68) C 325, pl. 1411, p. 35.

(69) C 325, pl. 1411, p. 32.

(70) C 325, pl. 1411, p. 38.